

Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 15 (1894)
Heft: 1

Artikel: Bulletin mensuel : (1er janvier 1894)
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-134731>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN MENSUEL (*1^{er} janvier 1894*¹).

Dans le discours qu'il a prononcé le 6 décembre, à la séance d'ouverture de la session du Conseil supérieur de l'**Algérie**, M. Cambon, gouverneur général, a signalé la crise agricole intense qui pèse en ce moment sur le monde; puis il a attiré l'attention sur la nécessité de chercher les moyens d'aider à diversifier les cultures dans la colonie. Il a, en même temps, annoncé son intention de créer une station d'expériences agricoles, qui permettra d'introduire en Algérie des cultures nouvelles et épargnera aux colons les incertitudes qui les arrêtent et les erreurs qui coûtent si cher. L'œuvre de pénétration vers l'extrême sud de la colonie sera poursuivie; El Goléah sera relié à Ghardaïa par le télégraphe. Les études du prolongement de la ligne d'Aïn-Sefra à Djenien-bou-Resg sont achevées et le ministre de la guerre, pour en faciliter l'exécution, a promis le concours d'une compagnie du génie. L'administration a trouvé les moyens d'accroître le trafic entre le Sud algérien et les oasis du Sahara. Une ambassade touareg, comprenant une vingtaine de notables avec leurs chameaux, se trouve en ce moment à El-Oued où elle vient commercer et reprendre les pourparlers commencés à Alger l'année dernière. D'autre part, un ingénieur des mines a été chargé de reconnaître les points d'eau dans le Sud oranais.

Le numéro de novembre des *Comptes rendus* des séances de la Société de géographie de Paris renferme une lettre de M. Pierre Rossoni, de Tripoli, qui donne une idée de l'état d'abandon dans lequel est laissée la **Cyrénaïque**, autrefois si riche et si fertile, où la végétation était si belle et si abondante que les anciens y avaient placé les Jardins des Hespérides. Après avoir mentionné les maux causés par l'invasion des sauterelles et par la sécheresse de l'année dernière, M. Rossoni montre les Arabes de l'intérieur venant se réfugier dans les villes et les villages du littoral. « C'est à **Benghazi**, » dit-il, « que le plus grand nombre de ces malheureux s'est abattu dans l'espoir de trouver de quoi s'y nourrir. Cet espoir n'a pas été déçu, d'importants secours alimentaires ayant été envoyés sur les lieux, grâce aux sentiments charitables du sultan. Dans l'espace de quelques mois, il est entré à Benghazi cinq ou six vapeurs, avec leur

¹ Les matières comprises dans nos *Bulletins mensuels* et dans les *Nouvelles complémentaires* y sont classées suivant un ordre géographique constant, partant de l'Algérie, puis allant à l'Est, longeant ensuite la côte orientale du continent et revenant par la côte occidentale. — Voir la carte à la quatrième page de la couverture.

plein chargement de blé, d'orge et de farine. Le tout a été distribué en aumônes. Pour se faire une idée de la misère qui régnait à Benghazi et de la quantité d'individus qui s'y étaient réfugiés, il suffira de dire que ces secours n'ont pas empêché la mortalité par la faim. On a calculé qu'avec la totalité d'un chargement, jusqu'à l'époque présumée de l'arrivée du suivant, il était à peine possible de distribuer à chaque individu 250 grammes de pain par jour. Mais, comme on donnait à chacun d'eux la provision d'une semaine à la fois, tous ces pauvres affamés mangeaient en deux ou trois jours toute leur provision et restaient à jeun jusqu'à la distribution suivante. Et ce n'était pas seulement contre la famine qu'ils avaient à lutter, il leur fallait encore se préserver du froid exceptionnel qu'il a fait l'hiver passé. On les voyait, accroupis dans les rues ou sous une mauvaise tente, se serrant les uns contre les autres pour avoir moins froid, vêtus d'une simple chemise ou d'un lambeau d'étoffe et grelottant de tous leurs membres. Quelques uns, plus heureux, avaient pour tout vêtement un sac dont ils avaient percé le fond et les côtés de trois trous pour passer la tête et les bras et qu'ils devaient à la générosité de la municipalité. Ajoutez à cela que la pluie n'a pas discontinué depuis les premiers jours de janvier jusqu'à la fin de février, c'est-à-dire pendant la période la plus aiguë du froid et au moment où la famine se faisait le plus sentir. A un moment donné, le mal était si pressant que les Bédouins s'arrachaient, pour les manger, les débris d'animaux putréfiés qu'ils trouvaient dans les campagnes ou que la mer avaient rejetés sur le rivage. A ces maux s'ajouta le typhus qui accrut encore la mortalité. Le nombre des décès a été évalué à 20,000. Dès lors, quelques pluies ont donné lieu à d'assez bonnes récoltes; toutefois les Arabes étant très pauvres n'ont pu semer qu'une très petite quantité de blé et d'orge. L'épidémie du typhus a à peu près disparu de Benghazi et de Derna, mais elle continue à sévir dans les villes et les villages de l'intérieur de la Cyrénaïque, et l'on craint qu'après les pluies de novembre, le typhus n'entraîne avec lui la peste dont il a été plusieurs fois le prélude. »

Lord Cromer, agent diplomatique anglais au Caire, a demandé au Conseil des ministres du Khédive 1,350,000 francs comme contribution de l'**Égypte** aux frais occasionnés à la Grande-Bretagne par l'augmentation de l'armée d'occupation au printemps dernier. Cette somme a été votée sans discussion. D'autre part, le Conseil législatif indigène, en vue de dégrever les impôts, a proposé des économies qui seraient réalisées par la suppression du bureau de l'esclavage, ainsi que celle de la municipalité d'Alexandrie, par une réduction de 2,500,000 fr. sur le budget de la

guerre, une réduction des dépenses occasionnées par l'armée anglaise d'occupation, une réduction du budget des travaux publics, de celui des prisons, des salaires de toutes sortes d'employés surtout de ceux de la police. On comprend que de telles propositions scandalisent le *Times* qui n'y voit qu'un programme rétrograde propre à compromettre les réformes réalisées sous l'influence anglaise.

L'expédition de MM. **von Höhnel** et **Chanler** a été suspendue temporairement par un accident. Après avoir établi leur campement à **Daïcho**, au N.-E. du Mont Kénia, à quelques kilomètres de l'Équateur et par 38° 14' longitude E. environ, les voyageurs se dirigeaient vers le Tourkana pour y acheter des bêtes de somme destinées à remplacer celles qui avaient péri, lorsque M. von Höhnel fut grièvement blessé par un rhinocéros, le 26 août, près de Séja, à 180 kilomètres au N. du Kénia, à l'extrémité méridionale des Monts Borghis. M. Chanler fit transporter à Daïcho le blessé qui y demeura jusqu'au 27 septembre ; il avait recouvré assez de force pour pouvoir se remettre en route ; le 14 octobre, il arrivait à la station missionnaire écossaise de Kibouézi, où des soins médicaux lui furent donnés. De là, il reviendra en Europe. Il est facile de comprendre le désappointement de M. Chanler en se voyant privé de l'aide d'un explorateur de la valeur de M. von Höhnel, néanmoins, comme il l'écrit le 20 septembre au *Geographical Journal*, il ne renonce pas à son exploration, et s'il ne peut pas obtenir des résultats scientifiques équivalents à ceux que pouvait faire espérer le concours d'un voyageur expérimenté comme M. von Höhnel, il espère au moins pouvoir faire connaître les habitudes et les mœurs des populations qui habitent au N. de Daïcho. Du 5 juin au 18 septembre, jour de leur retour au campement, ils perdirent les trente-neuf ânes, qui portaient leurs provisions, de la même maladie qui avait fait périr leurs précédentes bêtes de somme en avril et en mai. Ils réussirent cependant à atteindre le pays des Rendilé, sur lesquels M. Chanler transmet au susdit journal d'utiles informations. De belle race, grands et bien faits, ils ressemblent au plus beau type des Somalis, mais ils n'ont, dit-il, aucune tradition qui les rattache à ceux-ci ; peut-être est-ce une tribu somali séparée des autres depuis des siècles. Il y a des similitudes de langage ; beaucoup de mots sont les mêmes. Les Somalis qui faisaient partie de la caravane pouvaient très bien se faire comprendre des Rendilé et comprenaient facilement leur langage. Leurs ustensiles, l'équipement de leurs chameaux sont les mêmes ; leur vie avec leurs troupeaux est identique ; quoique de fabrication inférieure, leurs armes sont du même genre et offrent une ressem-

blance frappante avec celles des Somalis. Ils disent avoir une vingtaine de villages. M. Chanler estime que leur nombre doit dépasser 15,000. Il a vu ramener du pâturage 4,000 chameaux appartenant à un seul de ces villages, ce qui donne la mesure de la richesse de la tribu. Elle peut posséder plusieurs centaines de mille moutons et chèvres, des milliers d'ânes, des centaines de vaches et quelques chevaux. Ils n'ont aucune idée du commerce et, jusqu'ici, ils n'avaient vu aucun Européen.

Nos lecteurs se rappellent que, dans son numéro de novembre dernier, le rédacteur du *Church Missionary Intelligencer* nous présentait à ses lecteurs comme ayant fait un faux rapport (*a shameful misrepresentation*) des douloureux événements de l'**Ou-Ganda**, quoiqu'il sût que, dans notre exposé, nous n'avions fait appel qu'aux témoignages des officiers britanniques, MM. les capitaines Lugard et Williams, publiés par ordre du gouvernement de la Reine, et à ceux des missionnaires de la Church Missionary Society. Nous l'avons mis en demeure de nous dire en quoi ces témoignages cités par nous se sont écartés de la vérité, et nous attendions une réponse dans son numéro de décembre. Nous avons constaté, non sans surprise, que M. le rédacteur du journal missionnaire est demeuré muet sur ce point ; aussi concluons-nous de son silence que dans notre exposé nous n'avons point induit en erreur nos abonnés, et d'autre part que c'est le rédacteur du journal susmentionné qui a surpris la bonne foi de ses lecteurs en leur présentant l'*Afrique explorée et civilisée* comme ayant fait un faux rapport sur les procédés du capitaine Lugard et des agents de l'Imperial British East African Company.

De retour depuis plusieurs semaines, **Sir Gerald Portal** n'a pas encore remis au gouvernement son rapport sur son enquête dans l'**Ou-Ganda**. M. Gladstone a répondu à une interpellation de M. Chamberlain qu'il ne lui était pas encore possible d'en faire connaître les résultats. Et cependant les journaux anglais, le *Daily News* entre autres, annoncent que le rapport de M. Portal recommande avant tout que le protectorat de Zanzibar soit étendu de manière à englober l'Ou-Ganda. Nous nous demandons si les vacances parlementaires n'arriveront point avant que les représentants du peuple anglais aient eu entre les mains soit le dit rapport, soit les propositions du gouvernement sur lesquelles devra porter la discussion. Les massacres de l'Ou-Ganda ayant eu lieu en janvier 1892, il aura fallu deux ans à l'autorité britannique pour découvrir à qui en incombe la responsabilité et faire rendre justice à ceux qui en ont été les victimes. Avant de céder la place à M. Gladstone, le marquis de Salisbury, en témoignant sa profonde sympathie pour les hommes de

cœur qui s'étaient dévoués et avaient souffert pour les Ba-Ganda, avait promis que justice stricte serait faite après enquête sérieuse et impartiale. Les instructions données à Sir Gerald Portal par le gouvernement de M. Gladstone, après les promesses faites au représentant de la république française à Londres, ont pu faire croire aux membres du Parlement britannique que le but assigné à sa mission devait porter avant tout sur ladite enquête. Aussi avons-nous été plus que surpris de trouver, dans une correspondance de Londres, du 10 décembre, publiée dans la *Tribune de Genève*, des affirmations desquelles il ressortirait que Sir Gerald Portal — et le correspondant dit tenir la chose du Commissaire britannique lui-même — « n'aurait été envoyé dans l'Ou-Ganda que pour préparer l'opinion publique libérale, systématiquement opposée aux annexions, à un nouvel agrandissement de l'empire britannique, le gouvernement de M. Gladstone ayant, déjà avant ce voyage, l'intention de faire passer ce territoire sous le protectorat de la Grande-Bretagne¹. » Le correspondant conclut en ces termes. « De ce fait, le consul général de Zanzibar représentera la reine d'Angleterre dans un pays aussi grand que l'Allemagne, et dans une île qui a été déclarée port franc et qui va devenir le centre du commerce de l'Afrique orientale. Ce ne sera pas un petit personnage ! » Il serait difficile de dire plus clairement que le but du gouvernement était de mystifier le parti libéral, et qu'en affirmant, à répétitions, devant les représentants anglais à la Chambre des Lords et à celle des Communes, qu'ils n'envoyaient Sir Gerald Portal dans l'Ou-Ganda que pour faire l'enquête promise et pourvoir à la pacification du pays, sans savoir si l'Ou-Ganda serait évacué ou continuerait à être occupé, réservant au Parlement de décider, après le rapport de Sir Gerald Portal, ce que deviendrait ce territoire, MM. Gladstone et lord Rosebery auraient, au dire du Commissaire, et de propos délibéré, surpris la bonne foi des deux Chambres. Nous ne doutons pas qu'il ne se trouve, au moment de la discussion du susdit rapport et des propositions du gouvernement, quelque député qui, mettant la vérité au dessus de tout, rappellera à qui de droit que si réellement le ministère anglais avait, l'année dernière déjà, l'intention indiquée par son Commissaire, la mission dont celui-ci a été chargé n'était qu'une misérable mystification.

¹ L'affirmation du Correspondant de la *Tribune de Genève* nous a paru si grave que nous avons cru devoir nous adresser à la Direction de ce journal, pour savoir jusqu'à quel point elle était fondée. La réponse qui nous a été fournie ne nous laisse aucun doute sur l'authenticité des renseignements envoyés par le correspondant de Londres.

La **Société évangélique africaine** se propose de publier, dès le commencement de l'année prochaine, un journal mensuel : *Africa*, qui aura pour but d'entretenir dans la population évangélique l'intérêt pour le développement moral et social de l'Afrique, particulièrement dans les territoires de protectorat allemand. Sa circulaire annonce que le journal fournira des nouvelles aussi authentiques que possible sur tout ce qui se fait en Afrique par l'État et les missions pour le développement des institutions d'utilité publique, et pour combattre les maux corporels et spirituels. Il vouera une attention particulière aux missions évangéliques en Afrique, et s'efforcera de rectifier les opinions erronées qui ont cours à leur sujet dans le grand public, et de faire mieux connaître les travaux encore ignorés des missions. Aux nouvelles, s'ajouteront des descriptions de la vie des tribus ou de la famille africaine. La littérature, les voyages, la cartographie y trouveront place également. Le journal a obtenu la collaboration d'hommes versés dans la connaissance des questions africaines. La rédaction en a été confiée au Dr E.-G. Büttner¹, membre du Comité de la Société évangélique africaine.

Dans la séance du 3 novembre de la Société de géographie de Paris, M. Grandidier, qui explora **Madagascar** de 1865 à 1870² a donné les informations suivantes sur les *fahavalo*, qui, à cette heure, répandent l'effroi dans une grande partie de l'île. Tout autour de la province centrale ou Imérina, rôdent des troupes de plusieurs centaines de brigands, ramassés de Sakalaves, de Bara et de déserteurs ou esclaves marrons hovas, qui mettent à feu et à sang les villes et les villages situés sur les frontières, volant les bœufs, tuant les hommes et emmenant en esclavage les femmes et les enfants ; il ne se passe guère de jour qu'il n'y ait ainsi, soit dans le sud, soit dans le nord, des razzias de bêtes et de gens. Cet état d'anarchie qui a toujours existé chez les peuplades indépendantes, n'a pris un tel développement dans la région soumise aux Hovas que depuis quelques années. Il est dû à ce que le gouvernement de Tananarive n'a pas su mettre d'accord l'état moral et l'état social des Malgaches. Depuis bien des années, on prêche à Madagascar la morale chrétienne, et l'on élève les âmes et l'intelligence de ses habitants, leur apprenant le respect d'eux-mêmes et leur ouvrant de vastes horizons. D'autre part, on n'a rien changé à l'ordre social tel qu'il était établi aux

¹ A la dernière heure, un télégramme de Berlin nous apporte la nouvelle de la mort du Dr Büttner, enlevé par l'épidémie d'influenza qui règne dans cette ville.

² Voy. V^{me} année, p. 156 et la carte p. 164.

temps barbares qui ont précédé l'époque actuelle : mêmes corvées qui arrachent les hommes à leur village, à leur famille et les obligent à un travail gratuit, pendant lequel il leur faut se nourrir, se loger, se vêtir à leurs frais ne recevant que des coups pour toute rémunération et pour tout remerciement, et n'ayant souvent même pas le loisir de vaquer aux cultures nécessaires à leur alimentation et à celle de leur famille ; même recrutement brutal pour le service militaire, qui est également gratuit et qui enlève à leur patrie bien aimée une foule d'hommes qu'on envoie périr dans les garnisons lointaines au milieu de pays fiévreux et de peuplades hostiles sans espoir de revoir jamais leur terre natale. Jadis, les Hovas acceptaient ce régime, si dur qu'il fût, et ne s'en plaignaient même pas ; ils ignoraient qu'il pût en être autrement. Aujourd'hui que leurs intelligences sont ouvertes, que leurs âmes, sous le souffle de la prédication chrétienne, ont des aspirations plus élevées, ils n'acceptent plus aussi bénévolement que jadis les duretés de leur régime gouvernemental encore si barbare, et tous ceux qui ont assez d'énergie préfèrent quitter le pays que de se soumettre aux lois cruelles et sauvages qui les régissent encore. Ils s'en vont grossir les bandes de pillards qui, chaque année, deviennent plus nombreuses et plus terribles. Toutefois, si dangereux que soient les *fahavalo*, M. Grandidier ne croit pas qu'ils tuassent de propos délibéré un Européen, si celui-ci ne commettait pas quelque imprudence. Les efforts de l'administration, dit-il, doivent tendre à mettre d'accord l'instruction morale donnée au peuple et l'amélioration de son état social.

Dans une lettre de M. Lionel Dècle à l'*Indépendance belge*, l'explorateur qui vient de traverser les territoires de la colonie portugaise de **Mozambique** s'exprime ainsi sur les difficultés que rencontre le Portugal dans ses efforts pour améliorer les conditions de ce territoire ». Puisque je parle des Portugais, je dois dire qu'il se passe encore parfois sur leur territoire des faits déplorables. Et pourtant là aussi la situation s'améliore chaque jour. Le gouvernement du Portugal a compris que pour tirer parti de ses colonies il fallait les faire administrer par des gens de valeur. Aujourd'hui, le gouverneur de Tété est le commandant Andréa, officier de marine distingué, doublé d'un habile diplomate, et il a déjà trouvé moyen d'amener de notables réformes dans l'administration de la région qu'il gouverne. Pour être absolument impartial, il faut reconnaître que les Portugais se heurtent à des difficultés beaucoup plus grandes que les autres nations en Afrique. Les Anglais, les Allemands arrivent dans un pays nouveau et y établissent des lois en accord avec nos idées modernes. Les Portugais, au contraire, sont établis depuis trois siècles dans la

région du Zambèze; les métis portugais y abondent, les Portugais y sont aussi en grand nombre. Les premiers sont fils ou petits-fils de condamnés; les seconds sont en partie des condamnés libérés qui ont été déportés et se sont fixés dans le pays. Les nègres des prazzos, libres en principe, esclaves en réalité des locataires des prazzos, sont électeurs et leur vote consiste à apporter dans l'urne un bulletin rempli par leur maître et auquel ils ne comprennent rien. On leur dit d'aller porter « cette lettre » dans la salle où se tient la commission et de donner leur nom, et la comédie est jouée. On comprend donc combien il est difficile dans ces conditions d'effectuer des réformes, et combien il faut de diplomatie.

Malgré l'arrangement conclu en juin 1891 par l'Angleterre avec le Portugal au sujet des **frontières entre le pays de Manica et le Ma-Shonaland**, les commissaires chargés par les deux États de déterminer exactement ces limites n'ont pu se mettre d'accord. Se conformant aux dispositions de l'Acte de la Conférence de Berlin, le gouvernement portugais a proposé à la Grande-Bretagne de soumettre à un arbitrage la question de cette délimitation, mais le gouvernement britannique a repoussé cette proposition en disant que « la limite fixée par le commissaire anglais était d'accord avec le traité de juin 1891 ». C'est la seule réponse que Sir Ed. Grey, sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères, ait daigné faire à M. Webster qui, dans une des dernières séances de la Chambre des Communes, signalait les difficultés que cette question créait pour les Compagnies anglaises, les pertes matérielles qui en résultaient pour elles, et l'urgence qu'il y avait à ce qu'elle fût soumise à des arbitres-experts en vue d'arriver à un arrangement à l'amiable. Si un arbitrage n'est pas adopté, comment le gouvernement se propose-t-il d'agir? a demandé M. Webster. A cette demande, il n'a point été donné de réponse.

Le rapport du lieutenant Francqui et du D^r Cornet sur leur exploration du **Loualaba** depuis ses sources jusqu'au lac Kabélé, est publié dans le *Mouvement géographique*. Les explorateurs portugais Capello et Ivens avaient indiqué sur leur carte, comme Loualaba, une rivière qui n'est qu'un affluent de la rive gauche du Loualaba proprement dit dont le nom signifie fleuve père, les indigènes l'appliquent d'ailleurs à plusieurs cours d'eau considérables. D'après MM. Francqui et Cornet, le vrai Loualaba naît par 11° 44' 48" latitude S. et à 1525^m d'altitude, à proximité des sources de la Loufla. Dès leur première traversée de la grande rivière, à plus de 300 kilom. des sources, les indigènes leur avaient dit qu'elle sortait d'une grande termitière qui donnait également naissance à la

Loufila. De ses sources jusqu'en aval de Kazembé, la rivière présente des rapides ou des chutes aux endroits où elle traverse des bandes de roches dures; mais bien qu'elle ne soit navigable que sur des sections peu étendues, on peut dire que cette partie de son cours est peu accidentée relativement à ce qu'on rencontre plus loin. Des sources jusqu'à Mauvué, en aval de Kazembé, la dénivellation est de 145^m. Au delà de Mauvué, le Loualaba se creuse une étroite tranchée à travers la haute chaîne des collines du Nzilo qui croisent le cours de la rivière du S.-O. au N.-E. Une ligne de hauteurs de cette importance, dont les sommets présentent des altitudes de 1700^m à 1800^m, semblerait destinée à servir de limite à des bassins hydrographiques importants. Il n'en est rien, car le Loualaba la coupe diagonalement en y creusant une étroite vallée. La hauteur des parois y est de 400^m; la rivière y forme une série de rapides et des chutes dont les plus importantes sont celles de Nzilo, de Mukaka et de Kambalubulu. Dans cette partie de son cours la dénivellation est énorme; en amont de la cataracte de Nzilo, le Loualaba coule à la cote de 1380^m, au-delà de celle de Kambalubulu, il est à l'altitude de 930^m, ce qui constitue une différence de 450^m sur un espace de 70 kilomètres. Au-delà, le Loualaba forme encore de nombreux rapides et une série de chutes, mais d'une faible importance comparativement aux sauts formidables que fait la rivière à la traversée des monts Nzilo. A partir du dernier de ces rapides, à Kalenga, le Loualaba coule, en décrivant des méandres accentués, dans une large plaine alluviale bordée, à l'E. et à l'O, par deux importantes lignes de hauteur. Dans cette plaine se trouvent les quatre lagunes de Kabué, Kabalé, Mulundu et Upemba, restes d'une vaste expansion lacustre, qui s'étendait jadis jusqu'au pied des collines qui bordent la vallée. En aval, au confluent de la Loufoupa, le Loualaba s'élargit pour former le lac Kikondia ou Kassali, duquel il sort pour se diriger vers le N.-N.-E. sous le nom de Komolondo, et pour aller mêler ses eaux à celles du Congo-Louapoula par 6° 25' latitude S. et 26° 55' longitude E.

Quant à la prétendue termitière d'où sortiraient le Loualaba et la Loufila, elle n'est pas autre chose qu'une colline conique, énorme bloc de minerai de fer magnétique, du sommet duquel on peut en distinguer une trentaine d'autres, espacés dans toutes les directions. Chacune de ces collines correspond à une masse de plusieurs millions de tonnes, d'un minerai d'une qualité supérieure.

Le rapport donne encore les renseignements suivants sur la vallée d'érosion que s'est creusée le Loualaba et sur le lac Kabélé de la vaste

plaine dans laquelle la rivière décrit ses larges méandres, et où les lagunes latérales, Kabué, Oupemba, Mulundu et Kassali témoignent de l'existence d'un grand lac qui devait s'étendre jusqu'à la limite de la plaine alluviale, c'est-à-dire jusqu'au pied des collines qui bordent la vallée. Sa formation, pensent les explorateurs, étaient due à la présence d'un barrage rocheux, aujourd'hui disparu, mais qui existait quelque part en aval. Des exemples analogues sont d'ailleurs fréquents en Afrique. Dans le bassin du Loualaba supérieur, immédiatement en amont des gorges de Nzilo, la plaine de Kajembé marque, à n'en pas douter, l'emplacement d'une ancienne expansion lacustre, vidée par suite de l'approfondissement de ces gorges. Les vastes plaines de la Loufila, en amont des chutes de Djono ont vraisemblablement une origine analogue ; la rivière les inonde encore tous les ans à l'époque des hautes eaux. A une époque antérieure, le lac Moëro a eu probablement une étendue double de celle qu'il présente aujourd'hui, et il doit tendre à diminuer à mesure que s'approfondit son déversoir. On peut en dire autant du Bangouéolo, dont la partie méridionale, le Bemba, est actuellement réduite au rôle de lac intermittent.

Le Kabélé a une forme ovale ; sa plus grande longueur est d'un peu plus de 20 kilom., et sa largeur atteint 12 kilom. Il est séparé du Loualaba par une sorte de bourrelet alluvial, large d'environ un kilom., un peu plus élevé que le reste de la plaine. A travers cette espèce de digue naturelle, le mouvement des eaux, lors des variations du niveau du fleuve, a ménagé quatre chenaux étroits qui relie la lagune au Loualaba. Une crue survient-elle dans le fleuve, l'eau pénètre dans la lagune par ces quatre canaux ; si, au contraire, le niveau du Loualaba baisse, les eaux du Kabélé se déversent dans le fleuve. D'autre part, le Kabélé reçoit quelques affluents assez importants venant des montagnes de l'ouest ; indépendamment des variations du niveau du Loualaba, cet apport doit produire un certain mouvement des eaux de la lagune vers le fleuve. Comme le Kabué, et sans doute aussi les lagunes voisines, le Kabélé constitue pour le Loualaba une sorte de régulateur qui tend à modérer en aval la rapidité et l'intensité des crues et des baisses de niveau. Mais, disent MM. Francqui et Cornet, l'apport des matières limoneuses qui se déposent sur le fond de la lagune tend à l'envaser de plus en plus, et l'on peut entrevoir sa disparition dans un avenir plus ou moins rapproché. Il est d'ailleurs une autre cause, de nature organique, qui tend à combler le Kabélé, mais moins rapidement que le dépôt de limon. Sur toute la périphérie de la lagune, là où la profondeur est la plus faible, règne une

large zone de papyrus constituant une forêt extrêmement dense. Les débris de ces plantes s'accumulant sans cesse sur le fond y forment un dépôt de terreau noir qui augmente sans cesse en épaisseur, tandis que la forêt de papyrus envahit de plus en plus la nappe d'eau. La profondeur du Kabélé est très faible et ne dépasse nulle part 3 m. Aux endroits les moins profonds ont poussé des papyrus qui, par l'accumulation de leurs débris, en sont arrivés à former des îlots qui hâtent encore l'œuvre de l'envahissement de la lagune. Ces débris de végétaux mêlés au limon apporté par les rivières tendent à constituer un sol, peu ferme d'abord, mais qui acquiert de la consistance avec le temps. C'est ainsi que le Kabélé est bordé d'une zone d'un humus noir extrêmement fertile, encore envahie tous les ans par les eaux lors des fortes crues, et où les indigènes ont installé leurs plantations. Cette grande fertilité du sol a pour conséquence un état d'aisance extraordinaire chez les indigènes si hospitaliers des bords des lagunes. Outre une grande abondance des produits de la terre, on trouve dans leurs villages quantité de chèvres, moutons, cochons, chiens, poules, canards, pigeons, etc. Enfin, les eaux du Kabélé sont couvertes de nuées d'oiseaux aquatiques qui offrent au chasseur une proie facile ; aussi les explorateurs mettent-ils cette région des lagunes du Loualaba au rang des plus favorisées de l'Afrique.

M. Ch. Lemaire, chef du district de l'Équateur, dans l'**État indépendant du Congo**, a dû revenir à Bruxelles pour se rétablir d'une blessure reçue dans les combats livrés aux Arabes esclavagistes. Pendant son séjour en Afrique, il a préparé un dictionnaire en sept langues et dialectes, qui sera prochainement envoyé à l'impression. Il a aussi recueilli pendant vingt-et-un mois d'intéressantes observations météorologiques sous l'Équateur. Ce travail, qui indique les moindres variations de la température dans cette région de l'Afrique, sera publié par les soins de la Société de Géographie. En outre, il se prépare à écrire une histoire complète du district équatorial. M. Lemaire qui, dès sa première jeunesse, dit l'*Indépendance belge*, se révélait comme observateur « a étudié les mœurs et les moindres usages des tribus africaines, et écrira un curieux petit traité sur l'art culinaire des nègres. Un détail piquant : le jeune lieutenant, qui n'a plus aujourd'hui aucun parent, n'oublie point que c'est par les soins d'une mère d'élite qu'il a été élevé et formé. Aussi, est-il devenu féministe ardent. Il a tenu à le prouver, en rapportant d'Afrique les remarques les plus curieuses sur « nos sœurs noires », remarques qu'il a bien voulu mettre à notre disposition et que nous publierons prochainement. »

La première section du **chemin de fer du Congo**, de Matadi à Kengé (40 kilom.), a été officiellement et solennellement inaugurée le 4 décembre. Elle comprend trois stations reliées entre elles par le téléphone : Matadi, Palaballa, Kengé. Pour commencer, un seul train régulier y fonctionnera ; il n'y a de wagons de voyageurs que pour ceux de première classe ; les porteurs indigènes, ouvriers de couleur, boys, soldats, etc., circuleront comme voyageurs de seconde, dans des wagons de marchandises aménagés à cet effet. Le prix des places en première est de 22 francs de Matadi à Palaballa, et de 28 francs de Palaballa à Kengé, soit 50 francs pour 40 kilomètres. Les voyageurs de première bénéficient d'une franchise de bagages à concurrence de 100 kilos, tout voyageur de seconde, d'une franchise de bagages de 20 kilos. Les départs ont lieu de Matadi, les lundis, mercredis et vendredis, à 7 heures du matin, et de Kengé, les mardis, jeudis et samedis à la même heure.

L'**arrangement anglo-allemand** relatif à la délimitation des sphères respectives des deux États dans l'**Afrique occidentale** a été déposé le 11 décembre sur le bureau de la Chambre des Communes. La Grande-Bretagne et l'Allemagne se sont entendues sans tenir aucun compte des observations que la France pourrait avoir à présenter au sujet de la fixation de ces limites pour l'hinterland du Cameroun. L'Angleterre s'est fait reconnaître, comme rentrant dans sa sphère d'influence, tous les territoires situés à l'Ouest d'une ligne tracée à 35 minutes à l'Est du méridien passant par le centre de Kouka ; elle a, d'autre part, attribué à l'Allemagne, comme sphère d'influence, les territoires situés à l'Est du même méridien et au Sud du lac Tchad, compris dans le bassin du Chari. Il est vrai qu'elle a eu soin de dire que « le Darfour, le Kordofan et le Bahr-el-Ghazal en sont exclus, alors même que les affluents de droite du Chari se trouveraient compris dans les territoires de ces États. » C'est le cas de se demander ce que valent les signatures de l'Angleterre et de l'Allemagne apposées au pied de l'Acte général de la Conférence de Berlin ? Que l'Allemagne s'engage à s'abstenir d'exercer son influence dans le Darfour, le Kordofan, le Bahr-el-Ghazal, c'est son affaire ; mais que la Grande-Bretagne s'attribue comme sphère d'influence des territoires comme ceux du Darfour et du Kordofan ou du Bahr-el-Ghazal, avec les chefs desquels nous ne sachions pas qu'elle ait conclu aucun traité, puisque jusqu'à la révolte du Mahdi ils faisaient partie du Soudan égyptien, le procédé nous paraît tellement insolite, que l'on serait involontairement tenté de croire que ce n'était pas par pur désintéressement que l'Angleterre imposait au Khédive l'évacuation des territoires susnommés,

et qu'elle appuyait diplomatiquement l'expédition destinée à enlever à l'Égypte équatoriale le gouverneur dont le départ la livra à l'anarchie sans que la Grande-Bretagne ait rien fait, depuis quatre ans, pour l'en tirer. Quoi qu'il en soit, les négociations commencées à Berlin entre les plénipotentiaires allemands et français pour la délimitation des frontières à l'Est du 15° de longitude Est entre les territoires du Congo français et la colonie du Cameroun nous montreront prochainement jusqu'à quel point l'arrangement anglo-allemand peut s'accorder avec les droits acquis par la France en vertu de traités passés par ses voyageurs avec les chefs des territoires explorés par de Brazza, Crampel, Dybowski, Mizon, Maistre, Ponel, conformément à l'Acte de la Conférence de Berlin qui a réservé expressément le consentement des souverains des États indépendants de l'Afrique centrale. La Grande-Bretagne serait bien embarrassée de produire le traité avec le sultan du Bornou en vertu duquel elle s'attribue les territoires à l'Ouest du méridien passant par le centre de Kouka !

Le Liverpool Daily Post, tout en reconnaissant que la **Royal Niger Company** a interdit dans son territoire le commerce des armes à feu et à peu près celui des spiritueux, déclare qu'elle s'en est réservé le monopole pour elle-même. Quant aux armes, les indigènes ne se servaient des fusils que pour la chasse ; pour la guerre, ils ont la lance et les flèches empoisonnées. Quant aux spiritueux, les efforts faits pour les introduire chez les populations musulmanes ont échoué ; ils n'ont de débouchés que parmi les tribus fétichistes. Le sel, produit indispensable aux indigènes, est frappé d'un impôt de 125 % ; pour qu'un natif ait droit de vendre des spiritueux, il doit payer une patente de 50 livres sterling ; s'il en fait le commerce sans avoir payé ce droit, tout ce qu'il possède est saisi et vendu. La section africaine de la Chambre du commerce de Liverpool a adressé un second mémoire à lord Rosebery, où elle demande la révocation de la Charte accordée en 1886 à la Royal Niger Company.

NOUVELLES COMPLÉMENTAIRES

Le 14 décembre, M. Marcel Dubois a inauguré à la Sorbonne l'enseignement de la géographie coloniale, dans lequel, comme il l'a dit, les explorateurs français trouveront une source de renseignements précieux, et les gouvernants la manière la plus sûre de résoudre les doutes et les hésitations qui ont dans ces dernières années entravé l'œuvre d'expansion française

Une conférence consultative chargée de l'étude de l'extension du réseau des

chemins de fer tunisiens a adopté un rapport concluant à la construction d'une ligne reliant Tunis à Sousse par Grombalia, Hammamet et Enfidaville, avec embranchement sur Soliman, Menzel Bou-Zelfa et Nabeul. Un rapport favorable a été présenté également sur les lignes : 1^o de Le Fahr et Zaghouan à Tunis par la rive droite de l'oued Miliana; 2^o de Sousse à Kairouan par Kalaa-Srira; 3^o de Sousse à Mokénine par Msaken. M. Pavillier résident de France, a donné lecture d'une communication relative à l'achèvement et à l'entretien du port de Tunis et à la construction prochaine des ports de Sousse et de Sfax.

La ligne du chemin de fer d'Ismaïlia à Port-Saïd a été inaugurée par le Khédive. C'est une ligne à voie étroite qui appartient à la Compagnie du Canal de Suez, autorisée à l'établir et à l'exploiter, mais seulement pour le transport des voyageurs, à l'exclusion de tout service de marchandises.

M. Francesco Silos, jeune explorateur italien, est parti pour l'Égypte, d'où il se rendra à Aden. De là il compte atteindre Obbia en canot, en trente jours, puis pénétrer dans l'intérieur par le Webbi et revenir au Golfe d'Aden par la route de Maréan et de Nekaboué, ce qui lui fournirait l'occasion de traverser des régions peu connues jusqu'ici et d'étudier des tribus à peu près ignorées.

Le gouverneur d'Obock a annoncé au sous-secrétaire d'État des Colonies que Tadjoura a été détruit par un incendie causé par un accident.

Nos lecteurs se rappellent que lors de la rencontre avec Tipo-Tipo, le capitaine Trivier avait obtenu de celui-ci la promesse de venir en France. M. Gaston Angelvy qui revient du Zambèze a annoncé, à son arrivée à Bordeaux, que l'ancien agent de l'État Indépendant du Congo se dispose à tenir sa promesse et viendra prochainement en France.

M. Lionel Dècle qui était arrivé du Nyassa au Tanganyika et comptait regagner l'Europe par Zanzibar, s'est décidé, à Tabora, à se rendre dans l'Ou-Ganda. Il fait le plus grand éloge des Allemands pour la manière dont ils ont garanti la sûreté des communications dans le territoire de leur sphère d'influence.

Un télégramme de Mozambique du 13 décembre porte que le major von Wissmann est arrivé à la côte avec M. le Dr Bumiller et 200 Askaris, revenant du lac Nyassa où il a lancé le vapeur *Hermann von Wissmann*. Il a en outre exploré les territoires situés entre ce lac et le Tanganyika appartenant à la sphère d'influence allemande au N. de la route dite de Stevenson.

M. Clozel, un des seconds de M. Maistre dans son exploration de l'Afrique centrale, est reparti chargé d'une mission qui arrivera à Loango au commencement de février et sera à Brazzaville au milieu de mars pour se diriger vers la Sangha où elle se mettra à la disposition de M. de Brazza. A ce propos, le *Temps* dit que le commissaire général du Congo français, après avoir séjourné quelque temps à Brazzaville, a dû remonter dans la Sangha pour compléter l'organisation du pays. Il a avec lui quatre instituteurs algériens chargés de développer l'influence française dans les pays musulmans. Au moment de mettre sous presse, un télégramme nous informe que M. de Brazza est tombé gravement malade.

Une autre mission a été confiée à M. Dybowsky par le ministère de l'instruction publique. Utilisant les routes déjà tracées par MM. de Brazza, Maistre et Mizon et raccordant ces routes entre elles, il explorera les territoires du Gabon et du Congo français. D'après ses prévisions, il sera de retour vers la fin de 1894.

Le cinquième centenaire de la naissance de Henri le Navigateur sera célébré avec éclat, le 5 Mars, à Porto, la ville où il naquit. Nos lecteurs se rappellent que ce fut lui qui fonda l'école nautique de Sagres d'où sont sortis les marins portugais qui, dès le milieu du XV^e siècle, entreprirent les voyages auxquels on dut successivement la découverte de Madère, des Açores, de l'archipel des Canaries et du Cap Vert, et qui ont ouvert la voie à Vasco de Gama qui doubla le Cap de Bonne Espérance avant que Christophe Colomb eût atteint l'Amérique.

Un bateau construit en aluminium a été équipé pour l'expédition Monteil dans l'Afrique centrale. A fond plat, il peut porter 33 tonnes, a 11 mètres de long et 3 mètres de large ; le poids total en est de mille kilogrammes dont 900 kilogrammes de métal ; le reste est en bois. Il se divise en 24 parties dont chacune peut être portée par un homme ; les joints sont garnis de caoutchouc de manière à rendre le bateau étanche. Sauf deux parties, toutes les autres sont interchangeables ; muni de tous les outils nécessaires pour les assembler, il peut être monté en très peu de temps.

CHRONIQUE DE L'ESCLAVAGE

Le dernier numéro de l'*Anti-Slavery Reporter* contient, sous le titre *l'Esclavage dans les territoires du protectorat britannique, politique anti-esclavagiste rétrograde*, un article dans lequel M. Ch. Allen, secrétaire de la Société anti-esclavagiste anglaise, montre, à l'occasion de la proclamation du sultan de Zanzibar, du 30 août de l'année dernière, relative au gouvernement du territoire du **protectorat britannique entre la Tana et le Djouba**, que les autorités anglaises reconnaissent l'état légal de l'institution de l'esclavage. A ce sujet, une protestation a été adressée à lord Rosebery, dans laquelle l'attention du secrétaire d'État pour les affaires étrangères est attirée sur la clause IV de cette proclamation, portant : « la vente des esclaves est défendue. La séparation des enfants d'esclaves d'avec leurs mères est interdite sous les peines les plus sévères. Les enfants légitimes des propriétaires actuels peuvent seuls hériter des esclaves de ceux-ci. » Une telle clause, insérée dans un règlement relatif au gouvernement et à l'administration d'un protectorat britannique, implique la reconnaissance de l'état légal de l'esclavage, en contradiction avec la politique suivie jusqu'ici par l'Angleterre dans ses protectorats. La simple prohibition de la vente d'esclaves dans le pays protégé n'empêchera pas l'achat des esclaves par des sujets du sultan de